

BACCALAURÉAT ES SCIENCES – GÉNÉRAL

(90 CRÉDITS – cGPA minimal 2.00)

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	#ÉTUDIANT	DATE		
Exigences	# Cours	Crédits	Notes	Points	
1. Université Un (24 crédits d'introduction en sciences + 6 crédits Français)					
6 cr. FRAN (selon les recommandations du SPL)	FRAN				
9 crédits de cours en Sciences mathématiques et informatiques parmi: • COMP 1011* (ou COMP 1013*³), COMP 1021*, • [MATH 1301*, MATH 1220 (ou l'équivalent) ou MATH 1211*⁴], [MATH 1501*, MATH 1230 (ou l'équivalent) ou MATH 1524], [MATH 1701*, MATH 1232 (ou l'équivalent)], MATH 1241* • STAT 1001*⁵ (ou STAT 2220⁵) ou STAT 1150], STAT 2001*, STAT 2150 6 crédits de cours en Sciences Physiques^{6,7} parmi: • ASTR 1821*, ASTR 1810, ASTR 1830, • CHEM 1101*, CHEM 1111*, [CHEM 1121* ou (CHEM 1122 et CHEM 1126)⁸], • (PHYS 1021* ou PHYS 1051*), [PHYS 1031* ou (PHYS 1071* ou PHYS 2152)⁹], PHYS 1303* 6 crédits en Sciences de la vie parmi: • BIOL 1021*, BIOL 1031*, BIOL 1411*, BIOL 1413* • MBIO 1011*, MBIO 1220. + 3 crédits de cours facultatif de niveau 1000 ou plus de la faculté des sciences.					
2. (cours avancés en sciences: 36 crédits)					
27 crédits de cours de niveau 2000, 3000 ou 4000 de la faculté des sciences. 9 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 de la faculté des sciences. *PHYS 2152, SCI 3981, SCI 3991, SCI 4981, SCI 4991, STAT 2001 et STAT 2220 ne peuvent pas être utilisés pour remplir l'exigence des 36 crédits de cours avancés (niveaux 2000, 3000 ou 4000). * À moins d'indication contraire explicite dans l'Annuaire, une note minimale de C est requise dans tout cours qui sert de préalable. <i>Autres exigences :</i> Un étudiant ou une étudiante ne peut excéder 36 crédits de F. On peut satisfaire à l'exigence minimale du nombre de cours qui doivent être suivis à l'USB ou à l'Université du Manitoba de deux façons : soit en suivant 48 crédits, soit en suivant les 30 derniers crédits.					
3. Au choix : 24 crédits					

*Au moins 6 crédits doivent être obtenus hors de la Faculté des sciences. Les autres 18 crédits facultatifs sont choisis dans la Faculté des sciences ou dans d'autres facultés. Afin d'avoir une formation de base diversifiée dans tous les principaux domaines des sciences, il est recommandé aux personnes étudiantes de choisir leurs cours facultatifs de façon à inclure dans leur parcours académique des cours d'introduction de chacune des disciplines MATH, STAT, CHEM, PHYS, BIOL et MBIO.				

Notes:

* Offerts à l'USB

1. Lors de la sélection des cours pour satisfaire l'exigence des cours d'introduction en sciences, la personne étudiante doit tenir compte des disciplines qu'elle choisira pour ses cours avancés (niveaux 2000, 3000 ou 4000) en sciences et devra choisir des cours qui lui permettront de satisfaire aux exigences de préalables des cours de niveaux avancés. BIOL 1021 et 1031 sont des préalables aux cours avancés de sciences biologiques. CHEM 1101, CHEM 1111 et CHEM 1121 sont des préalables aux cours avancés de chimie. MATH 1301, MATH 1501, MATH 1701 et MATH 1241 sont des préalables aux cours avancés de mathématiques. MBIO 1011 est un préalable aux cours avancés de microbiologie. La personne étudiante est encouragée à consulter les descriptions de cours et les conseillers pédagogiques pour bien choisir les cours.
2. Il est recommandé aux personnes étudiantes qui comptent transférer vers le B.Sc. majeure conjointe en biochimie-microbiologie, de consulter la page de l'annuaire de ce programme.
3. COMP 1013 est un cours destiné aux étudiantes et aux étudiants voulant s'orienter en ingénierie. On ne peut se faire créditer COMP 1013 et COMP 1011.
4. MATH 1211 est un cours destiné aux personnes étudiantes voulant s'orienter en ingénierie. On ne peut se faire créditer MATH 1211 et MATH 1220 ou MATH 1301 (ou équivalent).
5. STAT 2220 est un cours destiné aux personnes étudiantes voulant s'orienter en ingénierie. On ne peut se faire créditer STAT 2220 et STAT 1001 ou STAT 1150.
6. La personne étudiante doit avoir suivi à l'école secondaire Chimie 40S ou Physique 40S. Si une personne étudiante est inscrite à la Faculté des Science sans CHEM 40S ou PHYS 40S, elle devra prendre un de ces cours de mise à niveau offert à University of Manitoba CHEM 1018 ou PHYS 1018 ou équivalent. CHEM 1018 ou PHYS 1018 peut satisfaire l'exigence des 3 crédits de cours facultatif de la Faculté des Sciences ou compter vers les 18 crédits facultatifs (choisis dans la Faculté des sciences ou dans d'autres facultés).
7. Une personne étudiante ne peut pas prendre plus que 3 crédits de cours dans (PHYS 1303, ASTR 1821 et ASTR 1810) pour satisfaire cette exigence.
8. CHEM 1122 et CHEM 1126 sont des cours destinés aux personnes étudiantes voulant s'orienter en ingénierie. On ne peut se faire créditer CHEM 1121 et (CHEM 1122 et CHEM 1126).
9. PHYS 2152 est un cours destiné aux personnes étudiantes voulant s'orienter en ingénierie. On ne peut se faire créditer PHYS 2152 et PHYS 1071.